



Un patrimoine au service de la ruralité

Assemblée Générale

27 avril 2023

Vous conseiller

Vous aider

Vous représenter

**Défendre
vos droits**

Vous informer

Vous sensibiliser



Intervention

« Les modes usuels de gouvernance des espaces agricoles:
fonctionnement et problèmes »

Conférence animée par Maître Benjamin TRAVELY





Qui sommes nous ?





La propriété privée rurale en chiffres

- 49 % du territoire composé de surface agricole / 31 % de surface forestière
- Surface Agricole Utile : 28 millions d'hectares (dont 524 000 en S&L) / 17 millions d'hectares forestiers
- Prix moyen des terres: 6 000 €/ha (2 500€ à 3 000 € en S&L)
- Capital foncier immobilisé : 168 milliards € (1,7 milliards € en S&L)
- Valeur de la production agricole : 77 milliards €
- 390 000 exploitations agricoles
- Surface moyenne des exploitations : 68 hectares
- 13 millions d'acteurs de la Ruralité

- 4 millions de propriétaires privés ruraux
- 10 000 adhérents **dont 300 en S&L**
- Environ 600 000 ha **dont 19 000 ha en S&L** (2 % de la SAU)
- 70 syndicats départementaux





Nous sommes

- Le seul syndicat **indépendant** de propriétaires privés ruraux (création de la FNPA en 1945)
- Ne vivant que de ses cotisations
- Animé principalement par des **bénévoles**
- Et d'une **envergure nationale**
- Ayant des représentants dans **chaque département** par le biais des SDPPR



Notre raison d'être

- **Préserver** le patrimoine rural et naturel pour les générations futures
- **Porter** une dynamique économique, sociale, culturelle, environnementale et collective
- **Vivre** une aventure humaine passionnante au service de la ruralité



Le propriétaire: une vision dynamique de son rôle

- **Acteur** de la vie rurale
- **Apporteur** de capitaux (qui optimise la trésorerie du preneur)
- **Gardien** (conservateur) du patrimoine rural et naturel
- **Gestionnaire** de territoire
- **Investisseur** indispensable à l'activité agricole et environnementale
- **Entrepreneur** patrimonial, berceau des initiatives privées
- **Financeur** de long terme aux cotés de la banque qui finance l'activité cyclique
- **Promoteur** de la propriété privée, adaptée aux particularismes locaux par leurs diversités
- **Ambassadeur** des relations urbains-ruraux par son intégration dans la vie hors agricole
- **Médiateur** lors des conflits (concurrence autorisation d'exploiter...)



Attirer la génération à venir: Le groupe des jeunes

➤ Rattaché à la Fédération

➤ Moins de 40 ans, propriétaires ou non, ou simplement préoccupées par l'avenir de la propriété privée rurale

Le groupe a pour but lors d'after-work et diner-débat :

➤ de montrer la **diversité** des propriétaires ruraux

➤ d'être **force de propositions** pour faire évoluer l'environnement économique, social, culturel et environnemental

➤ de rendre la propriété privée rurale attractive et favorable à l'**entreprenariat** comme à l'investissement

➤ de **conseiller** les nouveaux propriétaires dans la gestion et la valorisation de leur propriété

➤ d'offrir à des jeunes ayant les mêmes préoccupations un **lieu d'échanges**, créer un réseau fort et reconnu.



5 raisons pour les jeunes d'adhérer:

- **Intégrer** un groupe dynamique pour échanger sur les enjeux de la propriété privée
- **Rencontrer** des intervenants de qualité spécialisés dans les questions rurales
- **Participer** tous les deux mois à des After-Work thématiques
- **Recevoir** la newsletter du groupe des jeunes
- **Bénéficier** du tarif spécial de la revue: 39 € au lieu de 49 €



Les derniers évènements

JEUNES PROPRIÉTAIRES RURAUX
AFTER-WORK

**Statut du fermage :
présentation et
conseils pratiques**

PAR UN JURISTE DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA
PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE

1 FÉVRIER 2023 - 19H30

GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS
10€ POUR LES NON-ADHÉRENTS

LE MAREYEUR
38 RUE DE VAUGIRARD
75006 PARIS

Merci de nous indiquer
votre présence par
retour de mail

jp@propriete-rurale.com

JEUNES PROPRIÉTAIRES RURAUX
AFTER-WORK

**Déléguer son
exploitation
agricole**

INTERVENTION DE :
ALEXANDRE LEMAIRE
(RÉGISSEUR D'EXPLOITATION AGRICOLE)
ET GEOFFROY DE THIEULLOY
(FNPPR)

7 DÉCEMBRE 2022 - 19H

Merci de nous indiquer
votre présence par
retour de mail

JEUNES PROPRIÉTAIRES RURAUX
AFTER-WORK

**Qu'est-ce
qu'être
propriétaire
rural ?**

INTERVENTION DE :
JÉRÔME DES DIGUÈRES
ET CHRISTOPHE DE VIGNERAL

12 OCTOBRE 2022 - 19H

75 006 PARIS

Merci de nous indiquer
votre présence par
retour de mail
jp@propriete-rurale.com



Le groupe des jeunes a besoin de vous !

- Il est essentiel de **relayer** leurs événements
- Envoyez-nous les contacts des jeunes de votre département
- Ils recevront systématiquement les invitations
- jp@propriete-rurale.com





De quel poids disposons-nous ?

Le Réseau



223

Départs d'adhérents*



298

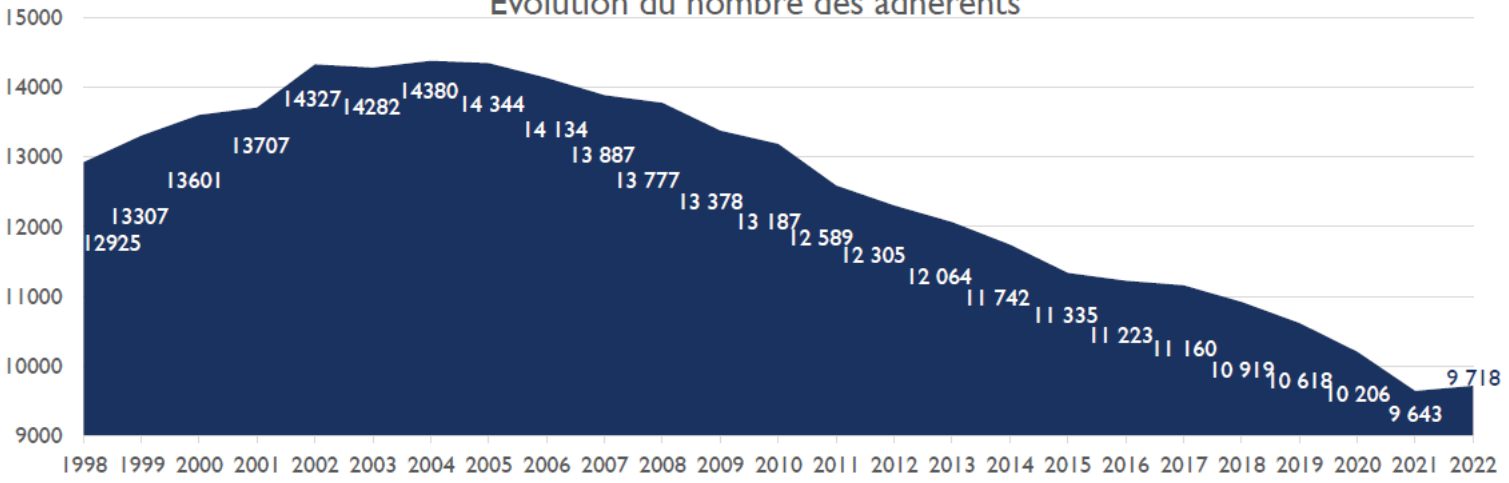
Nouveaux adhérents*



+75

Solde à la fin 2022*

Evolution du nombre des adhérents



9 718
Adhérents à ce jour*



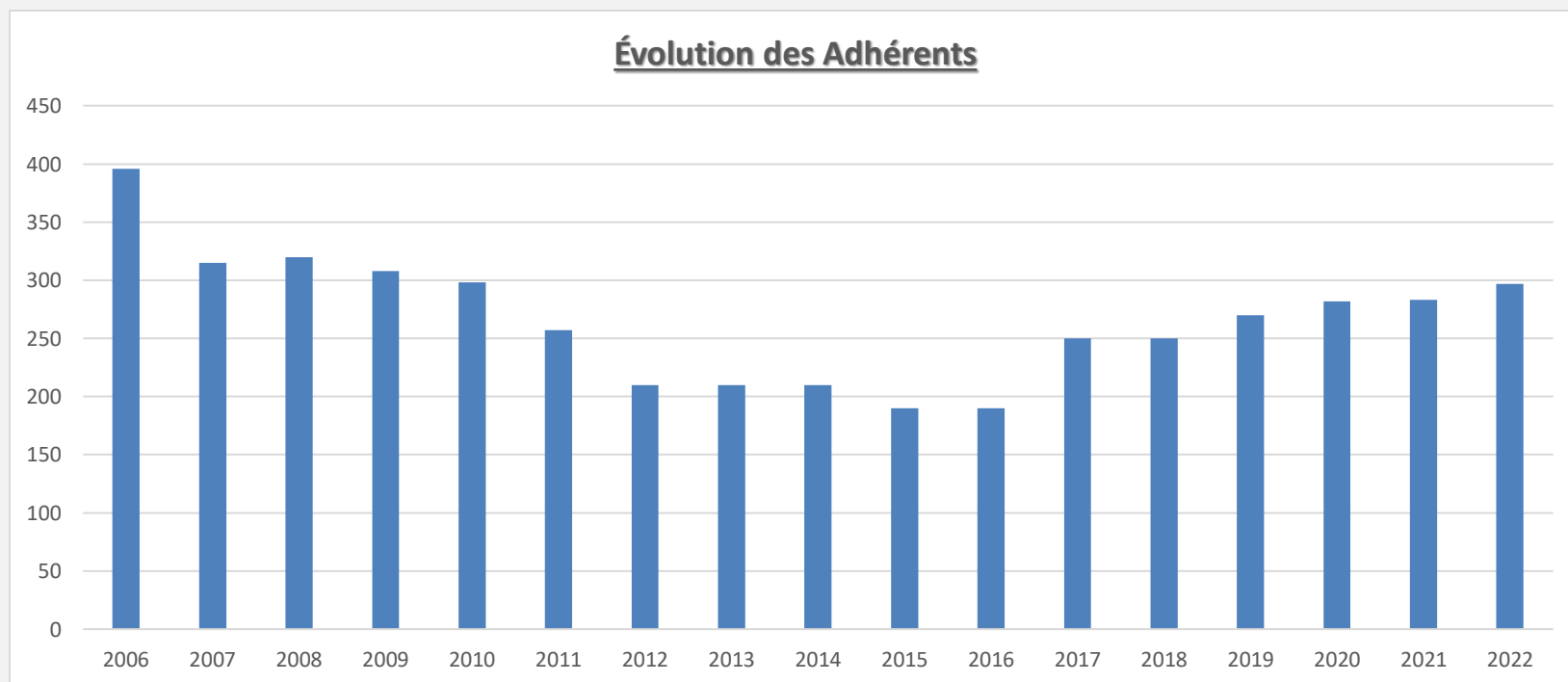
1^{ère} Augmentation
depuis 2004



Nouveau syndicat de
l'Aude (12) en cours
de création



Le seuil de 300 adhérents en Saône et Loire se consolide: un horizon à 400 ?

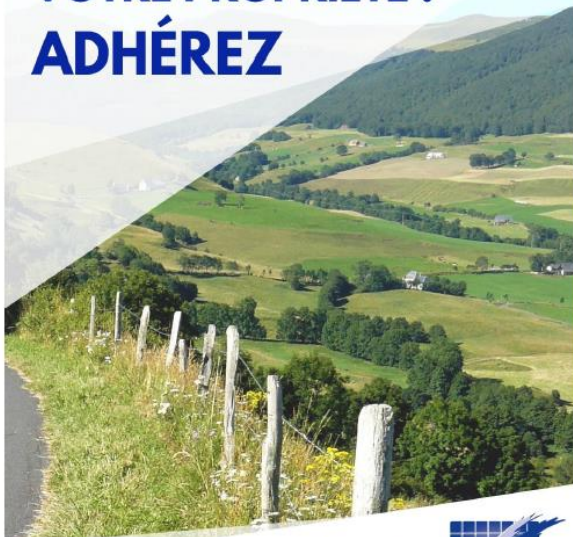


En 2022: 17 nouveaux adhérents et 15 départs/non renouvelés



Aidez-nous à rechercher des adhérents

POUR DEFENDRE VOTRE PROPRIÉTÉ : ADHÉREZ



SYNDICAT DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE
RURALE DE SAÔNE ET LOIRE

06.65.40.57.84

www.propriete-rurale71.com



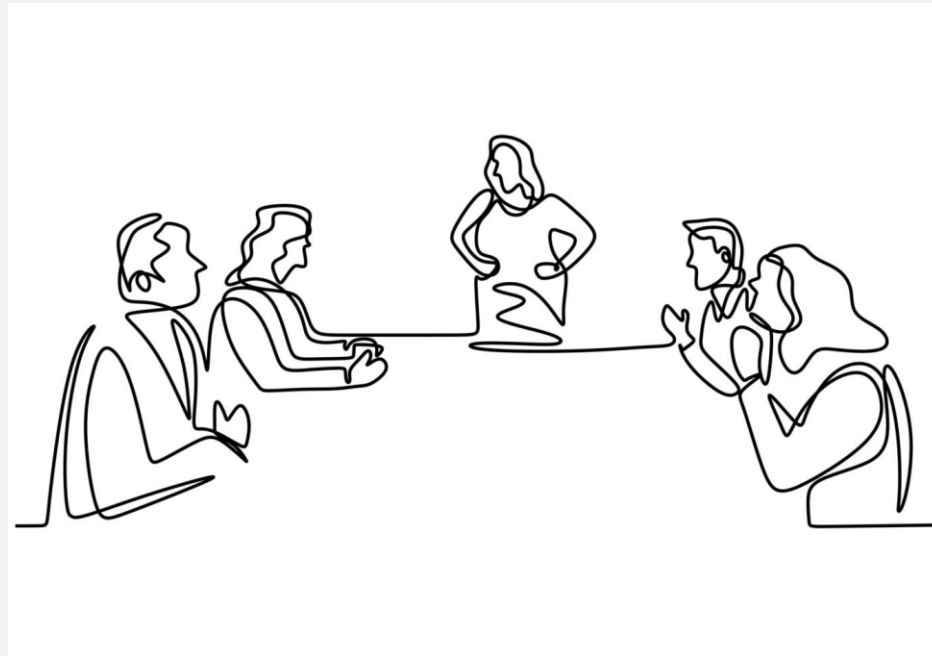
6 RAISONS D'ADHÉRER

- 1** LA PROPRIÉTÉ RURALE VOUS **REPRESENTE**
dans les différentes commissions (SAFER, tribunaux paritaires, CDOA, ...) dont les décisions impactent la gestion de votre propriété.
- 2** LA PROPRIÉTÉ RURALE VOUS **DEFEND**
Elle est force de propositions et intervient auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et du gouvernement.
- 3** LA PROPRIÉTÉ RURALE VOUS **CONSEILLE**
pour la gestion de vos biens ruraux (bail rural, fermage, transmission, fiscalité, etc.) avec l'appui de juristes spécialisés.
- 4** LA PROPRIÉTÉ RURALE VOUS **INFORME**
Retrouvez dans notre revue tous les deux mois l'actualité centrée sur la vie rurale.
- 5** LA PROPRIÉTÉ RURALE VOUS **AIDE**
N'hésitez pas à nous contacter : un conseil préalable permet souvent d'éviter une procédure coûteuse et hasardeuse.
- 6** LA PROPRIÉTÉ RURALE VOUS **ALERTE**
sur les actions à mener pour la gestion de votre patrimoine rural et pour la défense de la propriété privée.





La vie institutionnelle





Une gouvernance active

Réunions de 2022 à fin 2023
5 mars 2022
24 octobre 2022
16 janvier 2023
20 mars 2023
Assemblée Générale 27 avril 2023
16 juin 2023
30 octobre 2023



3 Nouveaux administrateurs :

Guy-Bertrand de BASTARD

Gilles de CORSON

Bernard MOREAU



 **Vote**



4 renouvellements :

- **4** administrateurs en fin de mandat :
 - Denis CHASTEL-SAUZET
 - Christophe DESBONNETS
 - Bruno KELLER
 - Renaud de VILLETTE



 Vote



Décès de Roland PERRET du CRAY

- Le syndicat partage la tristesse de sa famille suite à cette disparition soudaine

Non renouvellement de mandat: Bernadette LAUFERON

- Nous la remercions très chaleureusement pour 12 années de présence



22 administrateurs post AG (maximum 27 membres)

Les membres du Bureau



Bruno Keller
Président
06 07 16 51 83
bkeller71430@gmail.com



Denis Chastel-Sauzet
Vice-Président
(section viticole)
09 83 22 59 39 /
06 84 84 71 01
moulinavent.com@gmail.com



Renaud de Villette
Vice-Président
(section agricole)
03 85 84 34 46
rdevillette@yahoo.fr



Claude de Drouas
Membre du bureau
06 12 72 05 42
bc.de.drouas@orange.fr



**Marie-José Guillon
Clemenceau**
Trésorière
03 85 28 18 45 /
06 79 75 08 29
mijoguillon@orange.fr



Christophe Desbonnets
Membre du bureau
06 16 26 12 68
christophe.desbonnets
@gmail.com



Pierre Villedey
Secrétaire général
03 85 85 37 56 /
06 11 16 57 19
pierre.villedey@orange.fr

Les autres membres du Conseil

Frédéric Arminjon 06 07 69 00 33 farminjon@orange.fr	Henriette Desbrosse 06 07 08 26 62 desbross@terre-net.fr
Louis des Boscs 03 85 24 66 26 06 88 59 65 08 ldesbo@aol.com	François de Launay 07 83 83 11 89 afdeLaunay@free.fr
Meriem du Jeu 06 61 13 58 98 m.dujeu@icould.com	Gilles de Corson* 06 74 95 39 66 gillesdecorson@gmail.com
Emmanuel de Vaucelles 01 45 25 99 24 01 73 07 49 98 vaucelles@free.fr	Michel Rodot 09 64 17 72 01 mich.rodot2@orange.fr
Alfred de La Chapelle 06 45 55 98 38 alfredelachapelle@orange.fr	Bertrand de Beaurepaire 06 13 83 82 39 debeaurepairebertrand@gmail.com
Aymeric de Noblet 06 11 22 07 68 direction@bet-lafi.com	Michel Perrot 07 61 30 10 52 mperrot4@orange.fr
Bernard MOREAU* 06 81 19 77 25 moreaubernard@orange.fr	Guy-Bertrand de BASTARD 06 62 06 28 07 gfadeycypierre@gmail.com
Augustin de Champeaux 06 74 27 85 11 adechampeaux@hotmail.com	



Conseil d'Administration

- Des expertises multiples au regard de notre action :
 - Propriétaires, propriétaires exploitants, nu-propriétaires
 - 2 membres viticoles, 18 membres agricoles, 2 membres agricoles et viticoles

 - Une parité à améliorer :
 - 4 femmes / 18 hommes (25%)

 - Un poids des générations à venir encore trop faible :
 - 7 membres < 60 ans
- ➔ **Mais il reste des places... rejoignez-nous !**



Les comptes 2022 et cotisations pour 2024





Une gestion rigoureuse

Propriété Privée Rurale de Saône & Loire



COMPTE D'EXPLOITATION

	2022	2021	2020
RECETTES			
Cotisations	19 049,00 €	18 788,43 €	19 069,30 €
Produits financiers	207,00 €	304,19 €	230,48 €
TOTAL DES RECETTES	19 256,00 €	19 092,62 €	19 299,78 €
DEPENSES			
Reversement fédération	11 200,00 €	11 200,00 €	10 640,00 €
assurances	1 230,56 €	1 277,20 €	1 167,57 €
publications, communication	648,00 €	648,00 €	756,00 €
/s traitance adm.	6 689,38 €	6 200,05 €	6 987,59 €
frais d'impression			
frais postaux	- €	- €	- €
téléphone		168,55 €	288,00 €
AG / CA & déplacements	551,80 €	- €	- €
frais bancaires	9,38 €	- €	8,00 €
TOTAL DES DEPENSES	20 329,12 €	19 493,80 €	19 847,16 €
RESULTAT de l'ANNEE	- 1 073,12 €	- 401,18 €	- 547,38 €

factures Forestiers Privés de Bourgogne comprenant :

- participation locaux (loyers - charges)
- fournitures de bureau
- photocopies
- affranchissement
- temps de travail secrétariat

(2020 = 11,66 %, 2021 = 8,95 %, 2022 = 19,93%)

 Vote



Se doter d'un niveau de cotisation à la hauteur des services rendus et des enjeux

Nom du département	Cotisation moyenne (€)	Nombre d'adhérents
Côtes d'Or	82	78
Allier	70	355
Morbihan	72	510
Maine et Loire	90	380

**Vendée: cotisation fixe à 75 € + 0,80 € entre 20 et 200 hectares et 0,20 € au-delà
- 756 adhérents**

**Mayenne: cotisation fixe à 63 € + 1,10 € entre 20 et 200 hectares
- 622 adhérents**

**Maine-et-Loire: cotisation fixe à 62 € + 0,80 € entre 20 et 200 hectares et 0,15 € au-delà
- 401 adhérents**



Une cotisation en évolution modérée

	2023	2024	
Cotisation de base	49 €	51 €	En liaison avec l'inflation
Franchise	25 ha (agricoles) 1 ha (viticole)	Inchangée	
Cotisation variable agricole	0,35 € / ha	0,43 € / ha	+ 0,08 € / ha Répercussion de la hausse du contrat R.C
Cotisation variable viticole	4,50 € / ha	4,58 € / ha	+ 0,08 € / ha Répercussion de la hausse du contrat R.C

- Une franchise pour les petites surfaces
- Assurance responsabilité civile arbres isolés incluse

👉 Vote



Assemblée Générale Extraordinaire Modification des statuts



 Vote



À quoi servons nous ?





Un rôle d'information





Flash Info

19 Flash info depuis 2022

Propriété Privée Rurale
de Saône & Loire

Un patrimoine au service de la ruralité...

FLASH INFO N° 41
Mars 2023

Calendrier SDPPR
2023 :

Conseil d'administration :

Lundi 20 mars 2023
Vendredi 16 juin 2023
Lundi 30 Octobre 2023

Assemblée Générale :
Jeudi 27 avril 2023 à
Baudemont

www.propriete-rurale71.com

PROPRIÉTÉ
privée rurale

[Je m'abonne \(propriete-rurale.com\)](http://www.propriete-rurale.com)

[J'adhère au syndicat \(propriete-rurale71.com\)](http://www.propriete-rurale71.com)

Chers adhérents,

✦ **Audition de la Fédération par la mission CGAAER de conseil et d'expertise sur les haies**

Le président Bruno Keller et vice-président Hugues de La Celle ont été auditionnés par la mission CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux).

Ils ont insisté sur l'importance des haies pour la biodiversité, leur importance comme élément contribuant à éviter l'assèchement des terres, l'importance de l'ombrage notamment dans les régions d'élevage et la répartition équilibrée et prévue dans les baux agricoles entre propriétaire et bailleur pour l'entretien des haies.

✦ **Réforme PAC : précisions sur la notion d'agriculteur actif**

Pour bénéficier des aides de la PAC, il faut désormais être un agriculteur actif .

Pour être considéré comme tel, l'exploitant doit être assuré contre les accidents du travail (Atexa) et, s'il a plus de 67 ans, ne pas avoir fait valoir ses droits à la retraite (tous régimes confondus).

Il est donc possible de rester agriculteur actif au-delà de 67 ans. Une personne ayant pris sa retraite avant peut quant à elle bénéficier de la PAC jusqu'à 67 ans. En réalité, l'atteinte de l'âge de 67 ans n'est pas un critère, l'essentiel est de ne pas avoir pris sa retraite.

Pour les personnes morales, au moins un associé doit respecter les conditions fixées pour une personne physique.

➤ Envoyé environ une fois par mois et dès qu'une information mérite d'être partagée avec nos adhérents

➤ Envois spéciaux

➤ Envoi uniquement par mail
(n'oubliez pas de mettre à jour votre adresse mail auprès du secrétariat pour continuer d'être informé!)



La revue: Gérer, Valoriser et Transmettre

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

LA PROPRIÉTÉ
privée rurale

476 - MARS/JUIN 2022

FNPPR

**L'avenir impose
une modernisation
du fonctionnement
du monde agricole**

LA TRIPOLE
Pierre Dubreuil,
directeur
général de l'OFB

LE BANQUE DE
FRANCE
**L'intérêt
du pacte Dutreil**

COMPTON
**Avant contrat :
la promesse
vaut bail**

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

LA PROPRIÉTÉ
privée rurale

477 - MAI/JUIN 2022

ELECTIONS RÉGIONALES
ET DÉPARTEMENTALES

**Faire
entendre
la voix de
la ruralité**

LA PAROLE À... ANTOINE D'AMÉCOURT
**Propriétaires... d'un bien
d'intérêt général**

REVENUS FONCIERS
**Réduire ses impôts grâce
aux charges déductibles**

PARCELLES DE SUBSISTANCE
**Tolérer pour
subsister**

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

LA PROPRIÉTÉ
privée rurale

471 - JUILLET/AOÛT 2021

FONCIER

**La proposition de
loi Sempastous ou
l'accaparement des
prérogatives entre
les mains de la Safer**

PIERRE MEYNIÉ
**Les moulins, véritable
civilisation de la rivière**

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT
**L'accès des constructions
réalisées par le preneur**

PROTECTION JURIDIQUE
**Au soutien de la
personne vulnérable**



La parole à ...

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

LA PROPRIÉTÉ privée rurale

LA PAROLE À...

Christophe Demerson,
président
de l'UNPI



La propriété, c'est la liberté

Cette valeur constitutionnelle doit être protégée. Si nos associations de propriétaires n'y veillent point, qui pour s'atteler à la tâche ? Veillons à préserver cet acquis de la Révolution française, et rappelons-nous de sa première devise : Liberté, Égalité, Propriété (privée). Les syndicats de propriétaires y veillent depuis plus d'un siècle !

La volonté de se libérer d'un système féodal de détention captive a un écho tout particulier aujourd'hui où la propriété est attaquée, tous les jours, et de toute part. Nous n'avons cessé de dénoncer cette philosophie anti-libérale où l'État deviendrait le nouveau tyran armé d'un cadre collectiviste malheureux et détestable. Il nous faut protéger notre liberté.

La propriété, c'est des contraintes fortes. Alors oui la propriété c'est la liberté, mais c'est aussi des contraintes réglementaires toujours plus fortes et une pression fiscale décourageante dans le pays où persiste un impôt sur la fortune immobilière aussi injuste qu'improductif. Rappelons-le : l'État ne devrait-il point veiller à se concentrer sur l'essentiel, et ne plus se substituer à la société civile tout en lui laissant le loisir de se développer ? L'hyper-administration n'a-t-elle pas atteint ses limites ? A tout faire, a tout régir l'État s'y prend un peu, beaucoup même parfois... L'État serait bien avisé à perdre la maxime mais facile habituelle à taxer les propriétaires et s'immerger, singulièrement ces temps-ci, dans leur gestion. Le risque qu'il ne se dédouane, définitivement peut-être, est réel. Les institutionnels nous l'ont prouvé en délaissant massivement le marché locatif résidentiel.

Des milliers d'emplois sont liés à cet investissement : artisans de la construction et de la rénovation mais aussi, n'en déplaise à certains, un bon moyen de transmettre aux générations futures un patrimoine constitué avec patience et engagement. La propriété est un investissement populaire et accessible, physiquement palpable, avec nos immeubles, nos terres et nos forêts.

Le levier de l'emprunt permet toujours à chacun d'accéder à la propriété, à sa mesure, pour soi-même ou pour donner à exploiter. Il y a un lien physique, presque fusionnel entre les propriétaires et leurs immeubles. Si l'on parle d'immobilier, il est souvent rappelé que les Français sont nés avec une brique dans le ventre. Si l'on parle de terre ou de forêts, c'est le regard à la nature qui revient. Il nous unit, nous. Lorsque ce droit constitutionnel est remis en cause les réactions sont parfois dures. Nous l'avons encore malheureusement observé ces derniers mois avec

LA PAROLE À...

Antoine d'Amécourt,
président
de Fransyva



Propriétaires... d'un bien d'intérêt général

La propriété rurale et la propriété forestière partagent de nombreux points communs. Et notamment celui de posséder des biens (terres, forêts, points d'eau...) qui rendent des services à la société et à la planète. Aujourd'hui, propriétaires forestiers et ruraux doivent pouvoir se montrer unis pour promouvoir une vision commune de la nature au service de l'homme.

Propriétaires forestiers et ruraux entrent assez naturellement dans la catégorie de propriétaires privés à impact sur l'intérêt général. Ce contexte singulier apporte son lot de repoussoirs et de difficultés également. Quel plaisir de voir au fil des saisons et du travail de l'homme, la nature évoluer et rendre les services qu'on attend d'elle : nous nourrir, nous faire respirer, maintenir notre biodiversité essentielle au fonctionnement de notre planète. Mais quelle responsabilité aussi ! Un devoir assumé depuis toujours, mais accentué par la pression de plus en plus forte exercée par la société soucieuse de l'avenir de la nature. La prise de conscience croissante de l'importance de prendre soin de l'environnement engendre un regain d'intérêt vers les campagnes, et les attentes se cristallisent.

Le fossé se creuse entre ville et campagne

Pourtant, depuis plusieurs décennies, le fossé est creusé entre les habitants des villes et ceux de la campagne, engendrant une méconnaissance de la nature et de son fonctionnement. Les programmes scolaires ont délaissé les leçons de

choses qui apportent des connaissances essentielles sur le fonctionnement de la nature. Les villes ont gagné du terrain, les modes de vie urbains ont raréfié les occasions de se promener à grand air et d'observer les saisons, les insectes, le fil des saisons. Dans les années 1950, 80 % des Français avaient un lien avec la campagne. Dans les années 2000, le ratio s'est inversé : on ne compte plus que 20% de la société qui vit au contact de la ruralité. Les propriétaires, forestiers et ruraux, maintiennent le lien avec la nature. Mais semble-t-il nous avons une responsabilité de recruter un dialogue avec le monde urbain et enfin réconcilier économie et écologie. Car l'un ne va pas sans l'autre... Comment espérer gérer durablement une forêt, maintenir des haies, préserver des cours d'eau si nous ne trouvons pas de modèle économique à ces espaces qui nécessitent expertise et main-d'œuvre pour être entretenus et féconds ?

Valoriser et monétiser les services rendus à la nature

La propriété privée, dans cette logique entrepreneuriale, doit se réinventer continuellement pour promouvoir des modèles et les adapter. Nous sommes

LA PAROLE À...

Philippe Gourmail,
expert
forestier



Boisement de terres agricoles : de nouvelles opportunités pour les propriétaires

Les propriétaires de biens ruraux ont majoritairement tendance à ne pas vouloir renouveler les haux agricoles sur les terres. Les raisons sont multiples. Dès lors, la question de la conversion de tout ou partie des terres en parcelles forestières devient légitime.

Les raisons de ne pas vouloir renouveler les haux agricoles sur ses terres ne manquent pas ! Le statut du fermage qui prive le propriétaire de toute prise de décision sur ses propres terrains au profit du seul fermier est sans doute la cause principale. Le sentiment de ne jamais pouvoir s'extrait de ce statut incite à profiter de la moindre fenêtre pour retrouver la pleine jouissance de ses parcelles. La faiblesse de revenus liés aux usages du fermage et leur constante érosion au fil des décennies constituent le deuxième motif. Enfin, les relations parfois conflictuelles avec les fermiers, notamment sur les aspects environnementaux, achèvent de convaincre les propriétaires que d'autres voies doivent être explorées.

Un contexte favorable au boisement

de terres agricoles La question de la conversion de tout ou partie des terres en parcelles forestières est donc tout à fait légitime, ceci d'autant plus que le boisement des terres agricoles peut faire l'objet d'aides substantielles. En effet, différentes initiatives ont vu le jour dans le but

d'atténuer le changement climatique qui s'accroît et dont les conséquences sont d'ores et déjà visibles tant en agriculture qu'en forêt. Depuis la loi Grenelle II de 2010, les entreprises de plus de 500 salariés sont contraintes d'établir le bilan de leur émission de gaz à effet de serre (GES). Dans le cadre de leur politique RSE (responsabilité sociale et environnementale), elles sont fortement incitées à réduire leurs émissions de GES. Un vaste mouvement, des actionnaires au client final en passant par les salariés, pousse bon nombre d'entre elles à accélérer cette profonde mutation. Certaines affichent d'ores et déjà des objectifs de neutralité carbone à horizon 2040 voire 2050. Cette ambition passe en premier lieu par une réduction des émissions de CO₂ liées aux activités propres de l'entreprise mais ces transformations sont rarement suffisantes pour atteindre la neutralité. Le solde des émissions non réduites doit donc être compensé, par exemple par une augmentation du stockage de CO₂ dans les peuplements forestiers. Pour le moment, il existe plusieurs possibilités techniques crédibles pour capter et séquestrer du carbone à large échelle. La forêt et les plantations



Au cœur de nos régions

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

LA PROPRIÉTÉ privée rurale



● AU CŒUR DE NOS RÉGIONS

« La famille Hennequart produit l'un des plus jolis caviars en France. »
Christophe Hoy, chef deux étoiles

CAVIAR DE SOLOGNE

UN GRAIN D'OR NOIR AU PAYS DU GIBIER

« Connue pour ses chasses, la Sologne est aussi terre de pêche. La famille Hennequart y a établi une pisciculture à la fin des années 1960. Aujourd'hui, le domaine du Grand Cerisier produit chaque année trois tonnes d'un caviar apprécié des plus grands chefs. »

Par Pascal Lainé

Dans leur domaine du Lac-écher, Patricia et Vincent Hennequart espèrent un retour rapide de la clientèle chinoise et américaine dans les douze piscicultures. La production de leur pisciculture s'évalue habituellement sur des tables étalées que le Covid-19 prive de convives. À une cinquantaine de kilomètres au sud d'Orléans, la deuxième génération des Hennequart solognois produit chaque année trois tonnes d'un caviar de haute renommée gastronomique. La conversion de la pisciculture familiale, installée là par Jean Hennequart le père de Vincent et Patricia, en élevage d'extrême est l'aboutissement d'une tranquille évolution. « En Sologne, la pisciculture est toujours restée au Moyen Âge », rappelle Patricia Hennequart. La famille n'est pourtant solognoise que depuis une cinquantaine d'années. ...

La Propriété privée rurale - N° 470 - 23



● AU CŒUR DE NOS RÉGIONS

Le premier concours international de labours a été organisé à Gally en 1920.

La ferme de Gally

LES FERMES DE GALLY

ROYALE DIVERSIFICATION

Héritiers de trois générations d'agriculteurs passionnés d'innovation, Dominique et Xavier Laureau sont à la tête de l'entreprise agricole la plus diversifiée de France.

Par Pascal Lainé

« **T**ous ces métiers à la fois dans un même endroit, je pense que c'est assez unique », admet Xavier Laureau. Avec son frère, le septagénaire est à la tête d'une « entreprise agricole familiale » dont l'activité s'étend, au-delà de la culture, de l'aménagement paysager à la pépinière de start-up en passant par la livraison de fruits frais dans les bureaux de la capitale. 45 métiers au total répartis sur 19 implantations en France. Le cœur du tout se trouvant dans un bâtiment millénaire enclavé dans le parc du château de Versailles. Pour autant, Xavier Laureau se revendique surtout agriculteur, descendant d'une lignée enracinée dans l'Ouest ...

La Propriété privée rurale - N° 470 - 23



● AU CŒUR DE NOS RÉGIONS

Installée depuis 1949 à Boulaur, la communauté n'a cessé d'augmenter.

L'ABBAYE DE BOULOUR

GRANGE 21 : UNE SACRÉE ENTREPRISE

Afin de préserver la survie de sa communauté, l'abbaye de Boulaur s'est lancée dans une grande transformation de son exploitation agricole. Baptisée Grange 21, celle-ci doit permettre au couvent de vivre de sa production tout en continuant à s'ouvrir aux autres.

Par Stéphanie Nade

Installée au cœur du Gers depuis 1142, l'abbaye de Boulaur a tout du lieu de retraite où règne le calme et le silence. Mais cette quiétude n'empêche pas les 31 moines présents de laborer et qui ne cesse d'évoluer. Dernière étape en date, le projet Grange 21 qui doit permettre aux moines d'améliorer leurs outils de production et leur rendement. « Dès l'arrivée de notre ordre, en 1949, les sœurs ont commencé l'exploitation agricole, explique sœur Anne, responsable de Grange 21. C'était lié aux besoins de la communauté. » Si à l'époque, elles se contentaient de quelques plants de fruits et légumes, la production a dû ...

La Propriété privée rurale - N° 470 - 23



Histoire et propriété

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

LA PROPRIÉTÉ privée rurale

HISTOIRE ET PROPRIÉTÉ

Portrait Montaigne, un humaniste terre à terre

Si Michel de Montaigne est surtout connu pour son œuvre de philosophe, voire pour sa carrière de magistrat et de diplomate voyageur, il fut aussi propriétaire d'un vaste domaine foncier.

Par Philippe Jehin

Issu d'une famille noble de riches marchands bordelais, Michel Eyquem naît au château de Montaigne à 55 km à l'est de Bordeaux en 1533 et y décide en 1592. Après des études de droit, il mène une carrière de magistrat à Périgueux puis à Bordeaux. Fin lettré, Montaigne rédige ses réflexions philosophiques dans ses *Essais* tout en menant une vie publique active comme maire de Bordeaux, officier dans l'armée royale et négociateur lors des guerres de religion.

Des biens acquis par héritages

La seigneurie est acquise par son arrière-grand-père en 1477. Son père Pierre Eyquem s'avère un administrateur avisé : « Il aimait à bâtir », écrit son fils. Il fait tracer des routes, construire des ponts, transformer le vieux manoir médiéval en une belle gentilhomnière. Au décès de son père en 1568, Michel hérite de la terre et du titre de seigneur de Montaigne. Il agrandit ses propriétés avec l'achat de la forêt de Saint-Claud près de son château et des terres de la paroisse voisine de Saint-Michel. D'un océan, il hérite deux maisons à Bordeaux, des prés, la moitié d'un moulin, des terres foncières et treize vaches. Michel de Montaigne jouit d'appréciables revenus qui lui permettent d'abandonner sa charge de magistrat pour se consacrer à l'écriture.

Un château très animé

Le château se situe sur une colline, une « montaigne » qui domine la campagne périgourdine. Les bâtiments adossés au mur d'enceinte forment un quadrilatre autour d'une cour cour. Sur trois côtés, se trouvent les écuries, les chais, le cellier, les hangars et les logements du personnel. Le château occupe la partie occidentale. Il est constitué de deux pavillons avec deux tours, une octogonale renfermant un escalier, l'autre ronde devant la ferme « *Oratoire* ». Montaigne effectue quelques menus travaux comme des « retrêts » ou cabarets d'assises, la réparation des chemins et surtout l'aménagement de sa tour. Une cha-



Portrait d'« *l'homme à la chemise* »
Portrait de Montaigne.

Secondé par son épouse

En 1585, Montaigne épouse Françoise de La Chassaigne, issue d'une famille de magistrats bordelais. Compagnie discrète, elle lui ménage la tranquillité nécessaire à l'accomplissement de son œuvre littéraire et à son activité politique. Bonne maîtresse de maison, elle remplace à merveille son mari absent. Montaigne lui abandonne une grande partie de la gestion des biens. En voyage, il reçoit de sa femme des rapports précis. Il peut ainsi, grâce à ses soins, régenter sa maison et « voir écrire ses murailles, ses ornières, ses rentes et décroître, à deux doigts près comme quand j'y suis ».

HISTOIRE ET PROPRIÉTÉ

FORÊTS FRANÇAISES

La politique de reboisement sous le Second Empire



Après les dégradations des forêts durant la Révolution, une ère de reboisement s'ouvre à partir de la Restauration et le mouvement s'amplifie sous le Second Empire (1815-1870). Par Philippe Jehin

Dans un contexte de forte demande en bois, le Code forestier est promulgué en 1827. Il est destiné à protéger et reconstituer les forêts françaises très fortement dégradées. Hormis pour les défrichements soumis à autorisation, les bois privés continuent à être gérés par leurs propriétaires qui s'organisent en 1853 avec la fondation de la Société forestière française. La loi du 18 juin 1857 autorise la reforestation des terrains communaux soumis au parcours du bétail. La surface forestière s'accroît notamment en Normandie et Bretagne avec la création de massifs de pins sylvestres ou de hêtres, et de résineux dans le centre et l'est du pays.

La conversion des zones humides en forêts

L'empereur Napoléon III encourage cette politique de reboisement dans un esprit très saint-simonien. Il s'agit tout d'abord d'assainir les zones humides pour les convertir en terres agricoles ou en forêts. En effet, dans ces régions inculées et insalubres vivent des populations misérables. En Sologne, des canaux de drainage sont creusés, 600 km de routes sont tracés. La forêt solgeloise triple de superficie dans la seconde moitié du XIX^e siècle

Photo ci-dessus
L'exploitation de la forêt de Landes.

Portrait de Napoléon III
par Flindrin.

avec 100 000 ha de plantations. Dans la Champagne dite pouilleuse, car impropre à l'agriculture, 100 000 ha sont reboisés. Le grand œuvre du Second Empire est incontestablement l'assèchement des Landes de Gascogne, région alors marécageuse vouée à l'élevage ovin. La fixation des dunes est achevée en 1861. 300 000 ha de forêts sont plantés sur les terres communales. Les propriétaires privés quant à eux reboisent 400 000 ha en pin, essence bien adaptée au pays et d'un grand intérêt pour son bois et sa résine. Cette politique se heurte cependant à de vives réactions des bergers habitués à défricher les terrains par le feu pour laisser croître les graminées pour leurs troupeaux. Progress-



HISTOIRE ET PROPRIÉTÉ

La Révolution de 1789 et la propriété privée



La Révolution de 1789 définit la propriété privée comme un droit sacré, pourtant celui-ci est rapidement remis en question. Par Philippe Jehin

En 1789, la grande majorité de la population française est constituée d'agriculteurs. La terre est considérée comme la richesse essentielle du pays. Une masse de paysans vit très modestement des revenus des petits lopins et des travaux effectués à la journée pour le compte de quelques riches exploitants agricoles. Les terres, cultivées parfois depuis plusieurs générations, appartiennent en théorie aux seigneurs qui perçoivent diverses taxes et contributions. La notion de propriété foncière est alors complexe avec des terres seigneuriales et des biens patrimoniaux.

« Liberté, égalité, propriété » Avec l'abolition des privilèges la nuit du 4 août 1789, la Révolution installe la pleine propriété privée des biens fonciers. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen consacre les idéaux de liberté, égalité et propriété. En effet, dans son article 17, elle définit la propriété privée comme un « *droit inviolable et sacré* ». Pourtant, l'affirmation de ce droit s'accompagne d'une certaine ambiguïté : des motifs d'intérêt général peuvent conduire à restreindre sa portée absolue par exemple par l'expropriation pour cause d'utilité publique moyennant une « *juste et préalable indemnité* ». Cependant,

La réforme agraire selon Babeuf

Babeuf dénonce les inégalités de fortune : « *Faut-il respecter les propriétés ? Mais si sur vingt-quatre millions d'hommes, il s'en trouve quinze qui n'ont aucune espèce de propriété parce que les neuf millions restants n'ont point assez respecté leurs droits pour leur assurer même les moyens de conserver l'existence, il faut donc que les quinze millions se décident à payer de fonds pour l'existence des neuf ?* » Pourtant, il ne souhaite pas une réforme agraire avec un partage égalitaire des biens fonciers. Il préconise plutôt une appropriation collective des terres comme les futurs kolchozes soviétiques.

comme dans bien d'autres domaines, les grands principes de 1789 sont rapidement bafoués par les mêmes élus qui les avaient proclamés quelques mois auparavant. Il préconise plutôt une appropriation collective des terres comme les futurs kolchozes soviétiques.

Les confiscations révolutionnaires Sur la proposition de Tallien, évêque d'Amiens, les biens du clergé sont mis à la disposition de la Nation en novembre 1789. Pour justifier cette spoliation, Tallien affirme que « *le clergé n'est pas propriétaire* ».



Un abonnement à prix modéré: 6 numéros 49 €



LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE est une source d'informations pratiques et d'idées pour mieux gérer et investir sur sa propriété.

**S'ABONNER A
LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE,**
c'est : être informé, être aidé à valoriser,
à gérer et à transmettre sa propriété rurale

6 numéros
dont 1 N° spécial prix du foncier

GÉRER, VALORISER ET TRANSMETTRE DANS LE MONDE RURAL

LA PROPRIÉTÉ privée rurale

ABONNEZ-VOUS !

*Recevez l'information indispensable pour la gestion de
votre patrimoine rural*

Je m'abonne pour un an au tarif de : 78 €,

Je suis adhérent au Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de _____ et je m'abonne pour un an au tarif **préférentiel de 49 €**

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de La Propriété Privée Rurale SARL

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

CP _____

VILLE _____

TEL. _____

COURRIEL _____

À renvoyer à :
La Propriété Privée Rurale • 31 rue de Tournon, 75006 Paris

• Tél. : 01 56 81 31 00 • Courriel : revue@propriete-rurale.com
• Site : www.propriete-rurale.com

Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2023. Prix TTC – TVA à 2,10 %. Étranger, nous consulter



Site internet

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a blue header with the text 'Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de Saône et Loire' and a navigation menu with links: ACCUEIL, LA GOUVERNANCE, LES REPRÉSENTANTS, DOCUMENTATIONS, RÉGION, CONTACT. Below the header is a row of five small images corresponding to the collage above. The main content area is divided into two columns. The left column has a section titled 'Accueil' with the text 'Consultez le Flash Info n°41'. Below this is a large image of a castle with the text 'Assemblée Générale Invitation' and the date 'Jeudi 27 avril 2023 à 9h00' and address '6 rue Jean Aulas 71800 BAUDEMONT'. The right column has a section titled 'NOTRE ACTUALITÉ' with a list of 'Flash Info' items: n°41, n°40, n°39, and n°38. At the bottom right, there is a blue box with the text 'N'hésitez-plus, rejoignez-nous ! Et bénéficiez de nombreux avantages !' and a small logo for 'Confiance - Covid'.

- Un site internet mis à jour en continu : www.propriete-rurale71.com
- En utilisation et en développement dans une vingtaine d'autres départements



Rejoignez la fédération nationale sur les réseaux sociaux





- Envoyer de brefs messages (des tweets) limités à 140 caractères
- Faire passer des messages simples
- Utilisable à partir de son ordinateur, de son portable ou sa tablette par une application

Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale
45 Tweets

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE
INFORMER, AIDER, REPRÉSENTER

Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale
@FNPPROfficiel

La FNPPR est la seule association professionnelle indépendante qui représente et défend les intérêts de plus de 4 millions de propriétaires agricoles et ruraux.

Paris | propriete-rurale.com | A rejoint Twitter en avril 2021

99 abonnements 65 abonnés

Tweets Tweets et réponses Médias J'aime

Fédération Nationale de la Propriété Privée R... @FNPPROffi... · 2h ...
Bientôt la nouvelle réunion du groupe des jeunes propriétaires ruraux à Paris ! Pour vous inscrire (- de 40 ans) : jp@propriete-rurale.com Pour adhérer: helloasso.com/associations/s... #FNPPR #proprietaire

Statut du fermage : présentation et conseils pratiques
PAR UN JURISTE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE

Vous pourriez aimer

- Jacky DESBROSSE** @JackyDESBR... Vous suit **Suivre**
- Jean-Charles VEYRAC** @JeanVeyrac Vous suit **Suivre**
- ASEPT FCB** @AseptFCB Vous suit **Suivre**

Tendances pour vous

- Tendance dans la catégorie France **#Manif19Janvier** 1246 Tweets
- Tendance dans la catégorie France **Mediapart** 28,7 k Tweets
- Tendance dans la catégorie France **Arte** 73,9 k Tweets



Les réseaux sociaux: Quelques exemples



← **Fédération Nationale de la Propriété Privée Rural**
53 Tweets

 **Fédération Nationale de la Propriété Privée...** @FNPPProf... · 27 fév
Olivier de Schonen, vice-président de la Fédération, s'entretient avec le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau au sujet de la PLOAA.
[#FNPPR](#) [#PROPRIETE](#)



 **Fédération Nationale de la Propriété Privée...** @FNPPProf... · 2 févr. ...

Hier s'est tenue la journée de formation des présidents et administrateurs des syndicats départementaux : merci à tous les participants !
[#FNPPR](#) [#propriétaire](#) [#rural](#)



🗨️ 🔄 3 ❤️ 6 📊 494 📤



- Réseau « professionnel »
- Se rendre visible auprès d'une communauté professionnelle et permettre à d'autres membres en recherche de nos compétences de nous contacter, pour un emploi, une mission ou une offre de service

The screenshot shows the LinkedIn profile page for the Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale (FNPPR). The page header includes the LinkedIn logo, a search bar, and navigation icons for Accueil, Réseau, Offres d'emploi, Messagerie, and Notifications. The profile banner features the FNPPR logo and the text "FÉDÉRATION NATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE" and "INFORMER, AIDER, REPRÉSENTER". Below the banner, the profile name "Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale" is displayed, along with the description "Représenter et défendre les intérêts de plus de 4 millions de propriétaires ruraux." and "Organismes civiques et sociaux · Paris, Île-de-France · 1 256 abonnés". A section for "Relations" shows "Cécile et 1 autre relation travaillent ici · 3 employés" and buttons for "Suivi", "Consulter le site web", and "Plus". The navigation menu includes "Accueil", "À propos", "Posts", "Emplois", and "Personnes". The "Infos" section states "La FNPPR est la seule association professionnelle indépendante qui représente et défend les intérêts de plus de 4 millions de propriétaires agricoles et ruraux." and includes a link to "Voir tous les détails". The "Posts de la page" section shows two recent posts from the FNPPR, both with 1 256 abonnés. The first post is titled "Bientôt la nouvelle réunion du groupe des jeunes propriétaires ruraux à Paris ! Pour vous insc..." and the second is titled "À retrouver dans le dernier numéro de La Propriété Privée Rurale. l'intervention de Guillaume S...".



Les réseaux sociaux: Quelques exemples



Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale
 1 455 abonnés
 1 sem. • 🔒

La FNPPR a été auditionnée hier par le CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux) pour évoquer les moyens et les mesures à prendre pour valoriser les haies et aider à les restituer dans un cadre économique favorable à la biodiversité. #FNPPR #proprietaire #biodiversité



Vous et 28 autres personnes
 1 commentaire • 1 republication

Réactions



Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale
 1 455 abonnés
 1 mois • 🔒

La semaine dernière, c'était la réunion de rentrée du groupe des jeunes propriétaires ruraux à Paris ! Pour le contacter et être au courant des prochains événements: jp@propriete-rurale.com Et surtout pour le rejoindre : <https://lnkd.in/eqKP4v3T> #FNPPR #proprietaire



Vous et 41 autres personnes
 2 commentaires • 2 republications

👍 J'aime 💬 Commenter 🔄 Republier ✉️ Envoyer



Un rôle de représentation





Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux

- Litiges entre propriétaires et preneurs principalement sur le statut du fermage
- Attention : pas d'appel possible pour les litiges <4 000€ (cassation...?)

Tribunaux paritaires des baux ruraux	Titulaires (6 ans)	Suppléants (6 ans)
Mâcon	Louis des Boscs	Bernadette Lauféron Desfontaine
Chalon sur Saône	Pierre de Suremain	Bertrand de Beaurepaire
Le Creusot	Henriette Desbrosse	Bernard Moreau

→ Nous avons pour chaque tribunal (Mâcon, Chalon, Le Creusot) un titulaire et un suppléant



Représentation dans les instances locales

- Chambre d'agriculture
- **TPBR**
- CDOA
- **CDPENAF**
- **Comité technique des SAFER**
- CCPBR
- CDAF
- CRB (régional)
- SAGE et CLE
- Les autres organismes...



Mais...





Salon et évènement

➤ Euroforest (stand partagé avec Fransylva)

Nous serons présents sur le salon le 22
23 et 24 juin 2023.





Un rôle de protection, défense et conseil





Assurance Responsabilité Civile

Tout propriétaire est responsable de ses biens

- Contrat national : la présentation du contrat et la notice d'informations sont disponibles sur le site internet
- Courtier : ASCORA/assureur : CHUBB
- Prime incluse dans la cotisation (hausse de 0,08 € cette année)



Déclaration de l'exhaustivité des surfaces pour éviter en cas de sinistre toute remise en cause (totale ou partielle) pour fausse déclaration



Les sinistres

Evènement	Département	Date
Chute d'arbre	Saone et Loire	12/08/2019
Branche tombée sur caténaire de la SNCF	Loire-Atlantique	22/08/2019
Procédure de valorisation des terres	Finistère	05/02/2020
Chute arbre sur la route	Corrèze	20/04/2020
Arbre tombé sur des câbles Enedis	Gers	10/07/2020
Arbres tombés sur clôture du tiers	Eure	27/08/2020
Chute d'un arbre sur ligne tel	Finistère	15/01/2020
Chute d'arbre sur ligne électrique	Saone et Loire	25/09/2020
Arbre tombé sur la toiture du tiers	Vendée	09/11/2020
Arbre tombé sur le pont	Vendée	10/11/2020
Branche d'arbre tombée sur véhicule du tiers	Mayenne	26/11/2020
Arbre tombé sur le véhicule	Vendée	15/10/2020
Chute d'arbres sur poteaux téléphoniques	Ain	20/01/2021
Chute d'arbre sur vache et poteaux électrique	Loire	24/07/2021
Tempête	Haute-Savoie	13/07/2021
Chute de l'arbre sur une ferme voisine	Haute-Savoie	28/10/2021
Chute arbre sur toiture	Haute-Savoie	29/03/2022
Chutes d'arbres sur poteaux électriques	Indre	17/05/2022
Chute d'arbre sur les poteaux électriques	Ain	22/03/2022
Chute d'arbre sur la toiture du tiers	Ain	15/09/2022
Arbre tombe et cause dégâts chez 2 voisins	Loire-Atlantique	17/11/2022
Arbre cause dégâts chez voisin	Corrèze	26/11/2022





Un rôle de propositions





Le lobbying politique: pour la reconnaissance du rôle du propriétaire investisseur , rôle incontournable dans le monde rural

Pacte Loi d'Orientation et d'Avenir agricole (PLOA) : groupes de travail national
Installation et transmission
 Olivier de SCHONEN

Projet de loi Terrier (statut du fermage)
Réintégré dans la PLOA ?
 Olivier de SCHONEN & Bruno KELLER

Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CESO)
 Bruno KELLER

Loi sur l'engrillagement
Discussions en cours avec Fransylva sur la rétroactivité

Groupe d'échange sur le foncier (SAFER)
 Bruno KELLER

PLOA au niveau régional
Qui est représentant ?

Comité national de suivi du plan stratégique national
Réponse du ministre : CESO

Mission d'information sur la gestion durable de l'eau
Contact à prendre

Mission de conseil et d'expertise sur les haies
 Audition par le CGAAER
 Hugues de LA CELLE

Lancement d'un fonds pour accélérer la transition écologique dans les territoires
En cours de convocation

Discussions sur les décrets d'applications de la loi d'énergies renouvelables
 Olivier de SCHONEN & Bruno KELLER

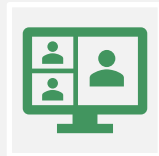
Fonds de portage du foncier (SAFER + Crédit Agricole + ...)
 Olivier de SCHONEN & Bruno KELLER



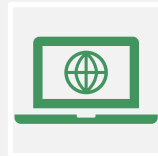
Les actions à venir de la fédération



Logo de la Fédération



Séminaire
thématique par
visioconférence



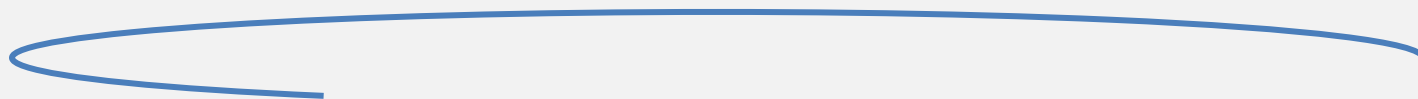
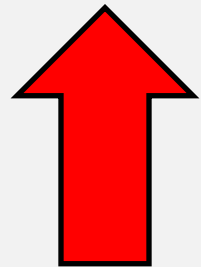
Aide aux
départements dans
leur politique de
communication (site
internet, etc.)



Développement du
groupe des jeunes



Congrès national





Notre syndicat n'est pas un syndicat de l'immobilisme!

Notre syndicat retrouve une place dans les débats liés à la ruralité pour être force de propositions.

Ceci doit nous inciter plus que jamais à faire connaître notre syndicat et à recruter de nouveaux adhérents.



Conclusion :



Monsieur David ROCHE, sous-préfet de Charolles